

**Contribuables : Avez-vous participé à l'abri fiscal GLGI\*?  
Veuillez lire cet avis concernant la certification d'un recours  
collectif**

\*Global Learning Gifting Initiative, inscription d'abri fiscal n° TS 070003

Un recours collectif a été certifié contre Global Learning Group Inc, ses sociétés associées et affiliées, ainsi que les professionnels qui ont fourni des conseils ou des services à GLGI. Le recours collectif s'adresse à toutes les personnes qui ont participé à l'entente de dons de bienfaisance de la Global Learning Gifting Initiative entre 2004 et 2014, sauf les défendeurs, les entités apparentées, leurs employés et leurs agents.

Vous serez automatiquement inclus dans le recours collectif si vous répondez à la définition du groupe, à moins que vous ne preniez des mesures pour vous exclure.

Par ailleurs, un règlement a été conclu avec Denis Jobin et JDS Corporation dans le cadre du recours collectif qui prévoit que ces derniers présenteront des documents et des preuves. La poursuite se poursuivra contre les autres défendeurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent recours collectif ou pour parler aux avocats du recours collectif:

Waddell Phillips Professional Corporation Avocats 36, rue Toronto, bureau 1120 Toronto (Ontario) M5C 2C5 <a href="mailto:reception@waddellphillips.ca">reception@waddellphillips.ca</a> 647 261-4486 ou 1 888 684-5545 (sans frais)	Klein & Schonblum, Associates Avocats et procureurs 2300, rue Yonge, bureau 2901 Toronto (Ontario) M4P 1E4 <a href="mailto:glgi@ksalaw.com">glgi@ksalaw.com</a> 416 480-0221
--	---

Pour savoir comment vous exclure si vous ne souhaitez pas participer au recours collectif, consultez le : [www.classaction2.com/glgi.html](http://www.classaction2.com/glgi.html) ou le [www.glgiclassaction.com](http://www.glgiclassaction.com), ou envoyez un courriel à : [glgi@classaction2.com](mailto:glgi@classaction2.com).